GRAND CONSEIL

Montreux, le 3 décembre 2008

08_INT_163

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le - 3 DEC. 2008
Scanné le 04.12.08

INTERPELLATION

POUR LE FUTUR MUSEE VAUDOIS DES BEAUX ARTS, IL N'Y A PAS QUE LAUSANNE !

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le verdict populaire négatif de ce week end est bien regrettable et il y a effectivement lieu de rebondir rapidement. Honneur à tous ceux qui se sont remarquablement battus pour tenter de convaincre à toutes les étapes difficiles de ce grand dossier.

Nous restons convaincus que tant le site de Bellerive, un peu en dehors Lausanne, que le projet présenté étaient bons et porteurs de synergies intéressantes à tout point de vue. Nous n'y revenons pas, tout a été dit sur le sujet. Une analyse, telle que demandée par d'autres, est sûrement utile, voire nécessaire, étant entendu que pour notre part nous pensons qu'il faut surtout se tourner rapidement vers l'avenir.

A l'heure donc, ou heureusement nombre de personnes de tous bords politiques et de tous statuts évoquent la nécessité de ne pas enterrer ce magnifique projet, tenant compte du fait que les lausannois eux-mêmes ne sont pas prêt d'être d'accord sur l'opportunité de le maintenir à Rumine ou non, il me paraît important d'envisager la possibilité de le faire ailleurs qu'à Lausanne. Conscients pour notre part, forts de tous les excellents arguments avancés, qu'il faut un site nouveau, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier toutes autres possibilités, dont y compris celles que d'autres régions du canton sont susceptibles d'offrir.

Le sens de cette demande, somme toute complémentaire à celle déjà présentée, consiste à proposer au Conseil d'Etat de réfléchir à une procédure d'appel permettant à toute commune et/ou région du canton de faire des propositions.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. **Dans sa réflexion à venir, compte-il intégrer l'hypothèse de construire le Musée ailleurs dans le canton ?**

2. **A-t-il reçu des propositions dans ce sens, notamment de la part de régions qui étaient favorables à ce projet ?**

3. **Le cas échéant, quelle suites comptent-il y donner ?**

4. **Aurait-il déjà songé à ouvrir un appel d'offre cantonal, si non ne serait-il pas bien inspiré de le faire ?**

Dans l'attente de la réponse du Conseil d'Etat et en vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, mes respectueuses salutations. (Pas au développement)

Pierre Rochat et consorts